

CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le samedi 17 juin 2023 - A 18h00

Après le tournoi interne

Lieu: Castel Guy Mollet,

5 avenue Moutiers (Rond-Point des Bosquets) - 93190 Livry-Gargan

Cher Membre,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le 17 juin au Castel à 18h00

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Rapport moral du Président ;
- Rapport Technique
- Rapport financier du Trésorier ;
- Approbation du budget 2023 & du prévisionnel 2024 ;
- Questions diverses

Si vous souhaitez voir aborder des sujets autres, merci de prendre contact avec Mr Didier SECQ par e mail (**secq.reidid@gmail.com**) <u>avant le</u> mercredi 14 juin 2023

Comme chaque année, je souhaite que le plus grand puisse assister à la réunion, toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 10 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration.

Conformément à l'article 10 de nos statuts, « Le nombre limite de pouvoirs qu'un mandataire désigné peut détenir et utiliser est fixé à cinq (5) »

Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 10 des statuts de notre association.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, cher Membre, l'expression de ma considération distinguée.

A LIVRY-GARGAN le 25 mai 2023

Giuseppe PASCALE Président

